

## Trompe-l'œil

*Utiliser un dosage faible d'un médicament plutôt qu'un dosage fort a parfois pour objectif de diminuer la dose cumulée de médicament à laquelle les patients sont exposés, et ainsi diminuer d'éventuels effets indésirables dose-dépendants. Et si ce dosage faible ne l'était pas tant que cela ?*

*En 2021, une crème à base d'imiquimod a été commercialisée en France, au dosage de 3,75 % (Zyclara°), autorisée chez des patients gênés par une kératose actinique (lire dans ce numéro p. 337-338). Elle s'ajoute à une autre crème à base d'imiquimod (Aldara°), dosée elle à 5 %, commercialisée en France depuis les années 2000 et autorisée dans la même situation clinique.*

*Quand on y regarde de près, on constate que dosage moindre ne signifie pas doses cumulées moindres. En effet, la crème à 3,75 % est à appliquer tous les jours pendant deux périodes de 14 jours espacées d'une pause de deux semaines, soit 28 applications au total. La crème à 5 %, quant à elle, est à appliquer 3 fois par semaine pendant 4 semaines, soit 12 applications. Pour une même surface traitée, au final, le patient est exposé à une dose cumulée plus élevée d'imiquimod avec la crème à 3,75 % qu'avec celle à 5 %.*

*Et alors ? La crème à 3,75 % est-elle plus efficace que celle à 5 % ? Cela n'est pas démontré. La crème à 3,75 % expose-t-elle à moins d'effets indésirables ? Pas démontré non plus, et peu probable, vu l'augmentation de la dose cumulée à laquelle les patients sont exposés. Le traitement est-il plus court ? Non, il est plus long. Est-il moins onéreux ? Non, il est plus onéreux.*

*En pratique, au-delà de ce trompe-l'œil qui fixe l'attention principalement sur le dosage, il n'y a pas de réel progrès pour les patients.*



### Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées jusqu'au conditionnement.



Information limitée à des données publiées, administratives, ou de conditionnement.



Information minimale, ou limitée ou presque à des éléments administratifs et de conditionnement.



Rétention d'information.

### COTATIONS PRESCRIRE - Nouvelles substances, indications, posologies, formes, etc.

Notre appréciation globale, symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme, porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le patient, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : balance bénéfices-risques du médicament par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



#### BRAVO

Appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



#### INTÉRESSANT

Apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



#### APPORTE QUELQUE CHOSE

L'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



#### ÉVENTUELLEMENT UTILE

Intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.



#### N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU

Il s'agit d'une nouvelle substance sans plus d'intérêt clinique démontré que les autres substances du même groupe, et parfois d'un me-too, voire d'une quasi-copie.



#### PAS D'ACCORD

Médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.



#### LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER

Nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.